

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INC-2016-013
Direction du service de la sécurité incendie
Service
Objet : Adoption du rapport d'activités 2015 et reddition de comptes sur l'an 5 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
Date : 2016-10-13

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La *Loi sur la sécurité incendie* prévoit que le conseil de la Ville doit adopter le rapport d'activités de la Direction du service de la sécurité incendie et le rapport de reddition de comptes annuel sur le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Par souci d'efficacité budgétaire et environnementale, ce rapport ne sera pas imprimé. Dès son adoption par le conseil de la Ville, il sera disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

n/a

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
n/a				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

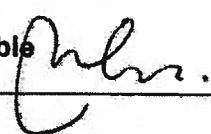
Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2016	2017	2018
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : _____

2016-10-13

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

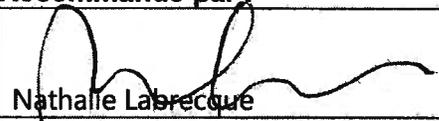
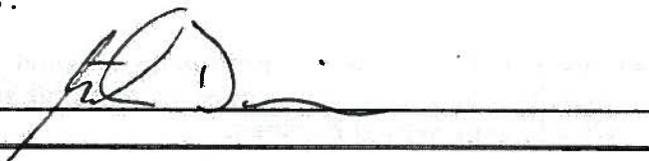
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

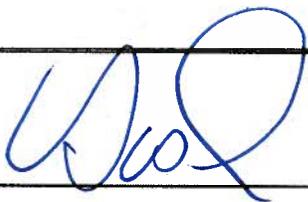
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Rapport d'activités 2015 et reddition de comptes sur l'an 5 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Direction du service de la sécurité incendie.

Liste des pièces jointes :

Rapport d'activités 2015 et reddition de comptes sur l'an 5 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (en format électronique)

Préparé par : Nathalie Labrecque	Titre d'emploi : Chef de service – Prévention et soutien à l'organisation	
Recommandé par :		
 Nathalie Labrecque		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 2016 / 10 / 13

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 16, 10, 20



Service de
la sécurité
incendie

En service **VIE...**
pour la



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

ET REDDITION DE COMPTES
SUR L'AN 5 DU SCHÉMA
DE COUVERTURE DE RISQUES
EN SÉCURITÉ INCENDIE

SEPTEMBRE 2016

 Ville de
Lévis

RÉALISATION
Équipe de la Division du
soutien à l'organisation

© **PHOTOS**
SPIL.ca et ses photographes
Centre d'images St-Jean

Table des matières

Mot du directeur.....	4
Mission et vision du service	5
Organigramme	6
Plan d'affaires	7
Coût annuel du Service de la sécurité incendie.....	8
Direction adjointe des opérations	9
Formation.....	12
Activités spéciales	17
Données statistiques – Événements.....	19
Données statistiques - Premiers répondants médicaux.....	25
Prévention.....	26
Sécurité civile	29
Soutien à l'organisation	31
Aumônerie	33
Activités communautaires et de représentation.....	34
Nos partenaires.....	38
ANNEXE A – REDDITION DE COMPTES DE L'AN 5 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE	

Mot du directeur

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,



Au nom de l'équipe de gestion, il me fait plaisir de vous remettre le rapport annuel de l'année 2015 du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.

Depuis mon arrivée, en février 2016, j'ai été à même de constater que les investissements consentis par le conseil de la Ville au cours des dernières années en matière de sécurité incendie et de sécurité civile, rapportent aujourd'hui des dividendes.

En effet, nous sommes heureux de signaler que, pour la période du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie couvrant les années 2011 à 2015, aucune perte de vie liée à l'incendie n'a été déplorée pour l'ensemble de notre territoire. De plus, le nombre d'incendies de bâtiments est à la baisse, passant de 96 incendies en 2011 à 81 incendies au cours de l'année 2015.

Malgré ce fait, nous devons poursuivre nos efforts en matière de prévention des incendies, dans l'objectif de réduire à la source les risques omniprésents. Nos équipes d'intervention demeurent aux aguets afin de répondre avec célérité aux nombreux appels d'urgence dans l'objectif de soutenir la vie et de protéger les biens des citoyens et des citoyennes.

Enfin, nous nous efforçons de mettre à l'avant-plan les meilleures pratiques en matière de planification en sécurité civile en développant la capacité de réponse de la Ville et en maintenant un réseau d'échanges efficace avec nos partenaires.

Nous tenons à souligner le travail de M. Richard Amnotte, directeur adjoint aux opérations, qui a su relever le défi de l'intérim à la Direction du service, tout au long de l'année 2015.



En terminant, nous ne pourrions passer sous silence l'implication de ces hommes et de ces femmes qui, en tant que membres de notre formidable équipe, se dédient quotidiennement au service de la population.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

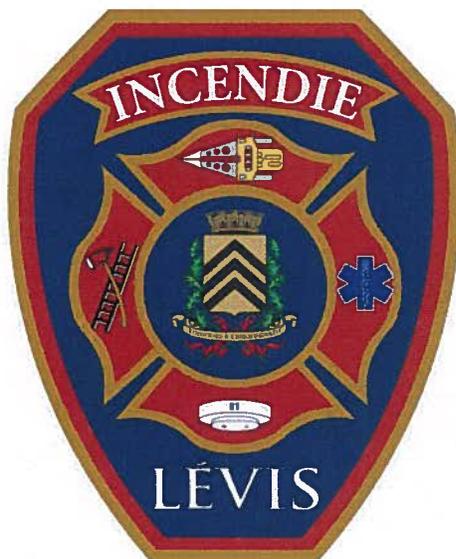
Gaétan Drouin, directeur

Mission et vision du service

Notre mission

Le Service de la sécurité incendie est chargé de la lutte contre les incendies ainsi que des sauvetages lors de ces sinistres.

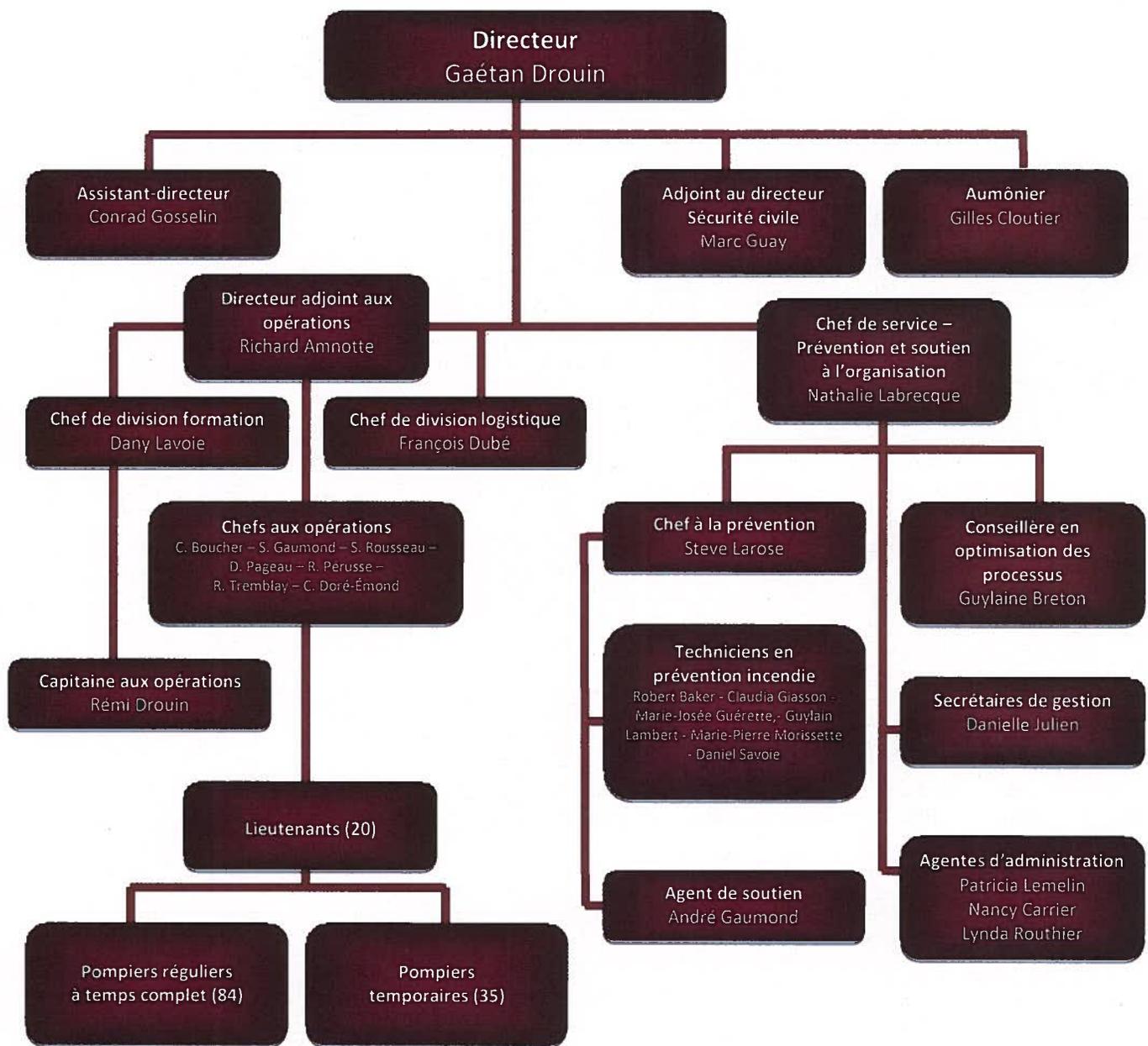
De plus il est chargé, avec les autres services concernés, de la lutte contre les autres sinistres, du secours aux victimes d'accidents à titre de premiers répondants au sens de la Loi sur les services pré-hospitaliers d'urgence (L.R.Q., chapitre S-6.2), du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.



Notre vision

Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie.

Organigramme



Plan d'affaires

Depuis 2011, le plan d'affaires guide les actions des gestionnaires du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.

Ce plan d'affaires, dont la pierre angulaire est évidemment la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, comporte six axes d'intervention qui représentent nos plus importants enjeux.

Axe A – Amélioration de la performance organisationnelle

- ✓ Pour mieux faire les choses
- ✓ Pour se donner les moyens de répondre à nos obligations
- ✓ Pour valoriser le service à la population

Axe B – Prévention et combat des incendies

- ✓ Pour livrer le schéma
- ✓ Pour mieux encadrer le mandat de premier répondant
- ✓ Pour déterminer le niveau de service associé aux autres risques

Axe C – Sécurité civile

- ✓ Pour se donner les moyens d'assumer cette responsabilité
- ✓ Pour être prêts à faire face à un accident industriel majeur ou à un sinistre naturel d'envergure

Axe D – Santé et sécurité au travail

- ✓ Pour implanter une culture de santé et sécurité au travail à tous les niveaux hiérarchiques
- ✓ Pour assurer le contrôle du milieu de travail
- ✓ Pour favoriser le développement de comportements sains et sécuritaires

Axe E – Formation

- ✓ Pour assurer le maintien des compétences de notre personnel
- ✓ Pour disposer de ressources qui soient en mesure de répondre adéquatement aux exigences du service
- ✓ Pour préparer la relève à l'interne

Axe F – Communications internes et relations de travail

- ✓ Pour communiquer régulièrement et activement avec nos équipes
- ✓ Pour permettre des échanges constructifs avec nos représentants syndicaux
- ✓ Pour assurer la recherche d'objectifs communs

Coût annuel du Service de la sécurité incendie¹

Dépenses effectuées par le Service de la sécurité incendie

Masse salariale	14 620 540 \$	
Autres dépenses	536 703 \$	15 157 243 \$

Dépenses effectuées en matière de sécurité civile

197 137 \$

15 354 380 \$

Dépenses d'autres directions imputées au Service de la sécurité incendie (pour services rendus)

Informatique	155 989 \$	
Approvisionnements	169 837 \$	
Assurances	128 821 \$	
Formation incendie	81 702 \$	
Administration générale	(123 136) \$	
Gestion des immeubles	202 010 \$	
Immeubles administratifs	162 398 \$	
Casernes	166 311 \$	
Mécanique	588 602 \$	1 532 534 \$

Amortissement des immobilisations

2 298 311 \$

Services rendus (revenus générés par le Service de la sécurité incendie)

(474 045) \$

Coût du Service de la sécurité incendie

18 711 180 \$

¹ Source : Rapport financier 2015 non consolidé – Coût des services municipaux et autres documents internes produits par le Service de la trésorerie

Direction adjointe des opérations

Les opérations de la Direction du service de la sécurité incendie se déroulent à partir de cinq casernes de pompiers situées de façon stratégique sur le territoire de Lévis. En attendant l'ouverture de la sixième caserne de pompiers dans le secteur de Pintendre, un poste d'incendie abrite les équipements servant aux pompiers rappelés lors d'interventions dans ce secteur de la Ville.

Quatre pelotons de 21 pompiers et cinq lieutenants veillent 24 heures par jour sur la population lévisienne. Chaque peloton est supervisé par deux chefs aux opérations (à l'exception du peloton 2).

Les pompiers de Lévis agissent aussi à titre de premiers répondants médicaux sur l'ensemble du territoire. Cette fonction représente 60 % de l'ensemble des appels d'urgence répondus annuellement par nos pompiers. Par ailleurs, en périodes estivale et automnale le personnel pompier contribue activement à la prévention des incendies en effectuant quelque 8000 visites

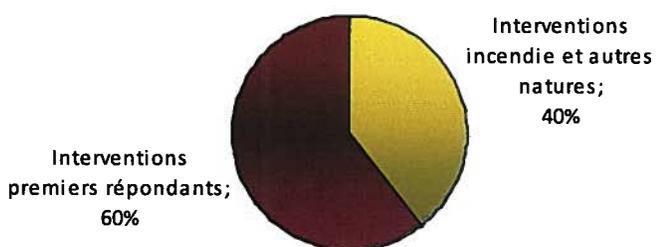
résidentielles pour s'assurer de la conformité des avertisseurs de fumée.

L'assistant-directeur, Conrad Gosselin, assure le bon déroulement des grands projets de développement et des relations de travail. Les chefs de division François Dubé et Dany Lavoie sont quant à eux respectivement responsables de la logistique et de la formation.

Le capitaine aux opérations, Rémi Drouin, voit principalement à la coordination de la formation du personnel pompier et appuie les chefs de division et les chefs aux opérations lors d'interventions.



Répartition des interventions des pompiers



À chaque année, le personnel pompier visite quelque 8 000 résidences pour s'assurer du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée. Nous avons sondé la population sur ces visites :

Questions	Oui	Non	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
1. Les pompiers et pompières vous ont expliqué le but de la visite de prévention.	98%	2%				
2. Les pompiers et pompières ont été polis et courtois lors de la visite.	98%	2%				
3. Les vérifications effectuées à l'intérieur de votre résidence se sont déroulées de façon satisfaisante.	98%	2%				
4. Les réponses à vos questions et les explications qui vous ont été fournies lors de la visite ont répondu à vos attentes.	98%	2%				
5. Le rapport de visite et la documentation qui vous ont été laissés à la fin de la rencontre étaient pertinents pour vous.	98%	2%				
6. La période de la journée de la visite était convenable.	92%	8%				
7. La durée de la visite était convenable.	100%	0%				
8. De façon générale, quel est votre degré de satisfaction par rapport à la visite de prévention incendie de votre résidence?			86%	11%	1%	2%

Le tableau qui suit démontre, pour les trois dernières années, le nombre de fois que le véhicule de première intervention d'une caserne a été appelé à se rendre sur les lieux d'un événement.

Évolution des sorties de véhicules selon les années

Véhicules	2013	2014	2015
Caserne 1 201-301	936	905	849
Caserne 2 202-302	1 227	1 087	1 096
Caserne 3 203-303	949	709	773
Caserne 4 204-304	509	421	380
Caserne 6 206-306	52*	546	560

* La caserne 6 a été mise en service à la fin de l'année 2013.

MEMBRES DE L'ÉTAT-MAJOR – DIRECTION ADJOINTE DES OPERATIONS



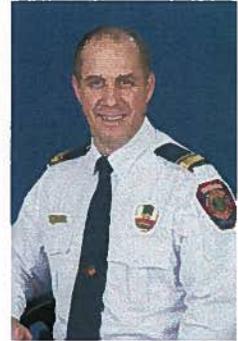
Richard Amnotte
Directeur adjoint
aux opérations



Conrad Gosselin
Assistant-directeur



François Dubé
Chef de division
Logistique



Dany Lavoie
Chef de division
Formation



Claude Boucher
Chef aux opérations



Christian Doré-Émond
Chef aux opérations



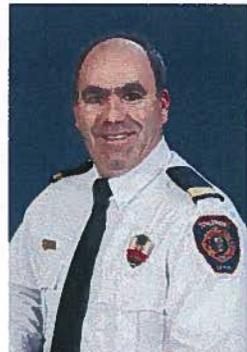
Stéphane Gaumont
Chef aux opérations



Daniel Pageau
Chef aux opérations



Réjean Pérusse
Chef aux opérations



Steve Rousseau
Chef aux opérations



Roger Tremblay
Chef aux opérations



Rémi Drouin
Capitaine aux opérations

Formation

Tout au long de l'année, la Division de la formation n'a ménagé aucun effort afin de mener à terme son mandat qui est celui de permettre à chacun des membres de la Direction du service de la sécurité incendie de se développer. Elle offre de nouvelles formations en lien avec le travail et assure le maintien des compétences.

Les membres de la Division de la formation sont supportés dans leur prise de décision par le comité de perfectionnement. Celui-ci est composé du lieutenant Éric Saindon, du pompier Yanick Chabot, de Mme Katy Deschamps de la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue (elle a été remplacée au cours de l'année par M. Michel Boucher) de Mme Nancy Carrier, du capitaine Rémi Drouin ainsi que du chef Dany Lavoie. Le comité a pour objectif d'évaluer les programmes de formation dans le respect des meilleures pratiques et de recommander celles-ci.

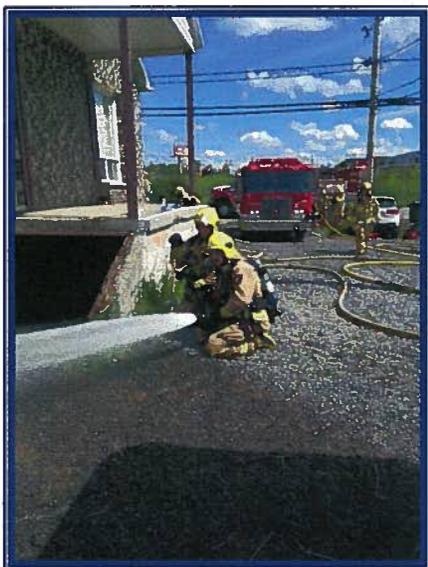
Nous pouvons aussi compter sur la collaboration de 16 formateurs internes incluant le capitaine Rémi Drouin et le chef Daniel Pageau. Ce dernier agit comme moniteur en conduite. Ces formateurs sont tous des gens dévoués qui ont à cœur le développement du Service.

Un sondage sur le fonctionnement de la formation a été réalisé au cours de l'année 2014 et chacune des équipes a été rencontrée afin de connaître les besoins en formation et d'en identifier les irritants. À la suite de ce processus, une analyse a été effectuée et un rapport en a découlé. Une liste de recommandations a été déposée au directeur du Service. Nous nous efforçons, lors de chacune des formations, de respecter le cadre de ces recommandations et tenterons au cours des prochaines années de répondre à l'ensemble des recommandations découlant du sondage.

En 2015, la Division formation s'est dotée d'outils permettant de travailler plus efficacement. Nous avons entamé un reclassement de nos fichiers et dossiers de formation. Nous avons revu nos documents modèles pour les uniformiser.

Au courant de l'année, nous avons bénéficié d'une maison de pratique située dans le secteur St-Nicolas. Notre personnel pompier a pu s'y pratiquer en élaborant divers scénarios d'interventions.

Au printemps, nous avons eu la chance de travailler à l'induction des nouveaux pompiers temporaires. Ce fut un travail qui a demandé plusieurs heures d'élaboration de la part de l'équipe de formation, ainsi que de nos chefs et formateurs internes.



Maison de pratique avec les recrues en 2015

L'année 2015 a été riche en formations diverses, en développement et en maintien des compétences pour l'ensemble de notre personnel pompier, cadre, et col blanc.

Les heures totalisent : 10 976

Pompiers : 7 461 heures

Nouveaux pompiers temporaires : 1 705 heures

Cadres : 1 655 heures

Personnel en prévention des incendies et soutien à l'organisation : 191 heures

Nos pompiers ont bénéficié, en moyenne, de 71 heures de formation.

Titre de la formation	Nombre de participants	Nombre d'heures
Conduite sur glace	1	7
Intervenant en tant que victime	102	4
Rédaction de rapport d'évènement	22	3.5
Écoconduite	114	6
Matériel BGH (bâtiment de grande hauteur)	104	3
Fortuna — sauvetage sur glace	59	8
Visite des installations Hydro-Québec	74	3
Carte d'appel d'Émergensys	97	1
Harcèlement	115	2
Désincarcération	127	3.5
Toxicité de l'air ambiant	129	3
Coaching situationnel	1	8
Inspection des cylindres d'air respirable	6	11
Maintien compétence premier répondant — hiver	122	4
Maintien compétence premier répondant — automne	132	4

Nos nouveaux pompiers temporaires ont reçu plus de 85 heures de formation pour apprivoiser nos techniques.

Titre de la formation	Nombre d'heures
Imagerie thermique	4
Prévention des incendies	3
Sauvetage riverain	8
Sauvetage à l'aide de cordages	3
Détecteur multigaz MX6	4
Entrée par effraction	8
Conduite de véhicule d'urgence	24
Opérations des véhicules 200-400 et 600 (auto-pompes et citerne)	1.5
Sensibilisation santé et sécurité au travail	4
Pompe, lance et mousse	4
APRIA (Appareil de protection respiratoire isolante autonome)	4
Carte d'appel Émergensys	1.75
Gestion de l'air	4
Intervention en présence de matières dangereuses	8
Maintien des compétences (premiers répondants)	4

Formation continue pour le personnel pompier – cours d'Officier 1 – AEC officiers d'opération en sécurité incendie

Certains membres du personnel pompier ont suivi les formations d'officier pour un nombre total de 150 heures de cours.

Titre de la formation	Nombre de participants	Nombre d'heures
Gestion de l'intervention et mesures SST	19	60
Gestion du personnel dans un service incendie	17	45
Organisation des opérations pompiers réguliers	20	45

Formation pour le personnel col blanc (techniciens en prévention incendie et personnel de soutien).

Nos cols blancs ont bénéficié de 30 heures de formations diverses.

Titre de la formation	Nombre de participants	Nombre d'heures
Formation code et normes relativement au chauffage à combustion solide	2 TPI	24
Harcèlement	10	2
Conduite préventive	8 TPI	4.5

Formations pour les cadres

Diverses formations furent offertes à notre personnel cadre; c'est plus de 307 heures qui y furent consacrées.

Titre de la formation	Nombre de participants	Nombre d'heures
Conduite sur glace	8	7
Intervenant en tant que victimes	13	4
Rédaction de rapport d'évènement	8	3.5
Écoconduite	4	6
Matériel BGH (bâtiment de grande hauteur)	3	3
Fortuna — sauvetage sur glace	6	8
Visite des installations d'Hydro-Québec	4	3
Consolidation d'équipe	10	14
Logiciel Emergensys	4	1
Harcèlement	11	3
Désincarcération	5	3.5
Toxicité de l'air ambiant	9	3
Formation fit test et ateliers d'ajustement	1	4
Gestion d'un Mayday	2	7
Webinaire CCH sur les contrats municipaux	2	3
Inspection des cylindres d'air respirable	3	11
Introduction au Lean Management	2	3
Le coaching situationnel	11	8
Crude by Rail	2	24
Certificat en management – L'entreprise et sa gestion	1	45
Certificat en management – Gestion des ressources humaines	1	45
Certificat en management – Gestion du changement	1	45
Secourisme en milieu de travail	1	13
Formation TCS(tank car specialist)	1	40

Formation continue pour nos cadres et lieutenants

Certificat en gestion des opérations d'urgence en sécurité incendie – 90 heures furent consacrées à l'obtention de ce certificat universitaire.

Titre de la formation	Nombre de participants	Nombre d'heures
Introduction à la sécurité civile	6 cadres – 2 lieutenants	45
Mise en place d'un plan de sécurité civile	6 cadres – 3 lieutenants	45

Colloques, séminaires, conférences

Quelque 168 heures de colloques, séminaires ou conférences ont été offertes à notre personnel cadre et à nos techniciens en prévention incendie.

Titre de l'activité	Nombre de participants	Nombre d'heures
Colloque sur la traumatologie	1 cadre	6
47 ^e congrès annuel de l'ACSIQ	4 cadres	32
Nouveau code du bâtiment	1 TPI	3
50 ^e colloque annuel de l'ATPIQ	2 TPI	24
Colloque sur la sécurité civile et sécurité incendie	2 cadres	17
Continuité des affaires au sein de la résilience	1 cadre	2
Gestion de risques liés aux navires de croisières	1 cadre	12.5
47 ^e Congrès de la COMAQ	1 cadre	16
Leader qui suis-je et/ou qui être	1 cadre	16
Séminaire des cadres gestionnaires en sécurité incendie	1 cadre	15
High Rise Operations Conference	2 cadres	24

Formation en sécurité civile

En mars 2015, nos Élus ont participé à une session de formation en sécurité civile. En octobre, c'est le personnel de la Direction de la vie communautaire qui a participé à la formation d'aide aux personnes sinistrées.

Titre de l'activité	Nombre de participants	Nombre d'heures
Session de formation de sécurité civile présentée aux élus	Élus et cadres	2.5
Aide aux personnes sinistrées	Élus et cadres	8



De gauche à droite : M. Dany Lavoie, Mme Nancy Carrier et M. Rémi Drouin

Activités spéciales

L'année 2015 a été marquée par plusieurs activités intéressantes.

Le 3 février 2015, Héma-Québec nous a remis un certificat de reconnaissance visant à souligner l'implication et le dévouement du personnel dans la tenue de collectes de sang pour une dixième année.



Le 10 mai 2015, dans le cadre du Salon Mamans & Familles, des pompiers et leurs équipements ainsi que des techniciens en prévention des incendies étaient présents aux Galeries Chagnon pour échanger avec la population.



Une simulation d'un code orange organisée par le Centre hospitalier affilié universitaire Hôtel-Dieu de Lévis a eu lieu le 20 mai 2015 au parc Saint-Laurent. Les intervenants ont mis en pratique le système de triage et le transport lors d'un incident majeur.



Le 17 juin 2015, les nouveaux pompiers temporaires (19 hommes et une femme) ont été assermentés ainsi que Mme Claudia Giasson et M. Karl Bédard (techniciens en prévention).



Le 17 septembre 2015, le Maire de Lévis a procédé à la première pelletée de terre lançant ainsi la construction de la nouvelle caserne 5 du secteur de Pintendre. Cette caserne doit être mise en service à l'automne 2016.



Données statistiques – Événements

On appelle un « événement » toute sortie encodée par la centrale d'appels d'urgence ou demandée par quiconque constate une nécessité d'intervenir. Sont exclues « événements » les interventions de premiers répondants qui font l'objet d'une section distincte. En 2015, nos sorties se divisent, par secteur de la Ville, de la façon suivante :

Répartition des événements par secteur de la Ville	
Lévis	712
Pintendre	76
Saint-Joseph-de-La Pointe-De Lévy	16
Saint-Jean-Chrysostome	167
Saint-Romuald	338
Charny	156
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	78
Saint-Nicolas	333
Saint-Étienne-de-Lauzon	135
Saint-Rédempteur	70
Autres : - Assistanes et événements hors territoire	3
Total des événements	2 084



En 2015, la codification des événements requérant une intervention a été entièrement révisée. Cet exercice s'est effectué dans le cadre de la révision du processus entourant la rédaction du rapport d'événement et qui a mené à l'informatisation complète de cet important processus. Lorsque cela était possible, nous avons replacé les événements de 2012, 2013 et 2014, dans les catégories en vigueur depuis 2015. Dans certains cas, cela n'a pas été possible au prix d'un effort raisonnable.

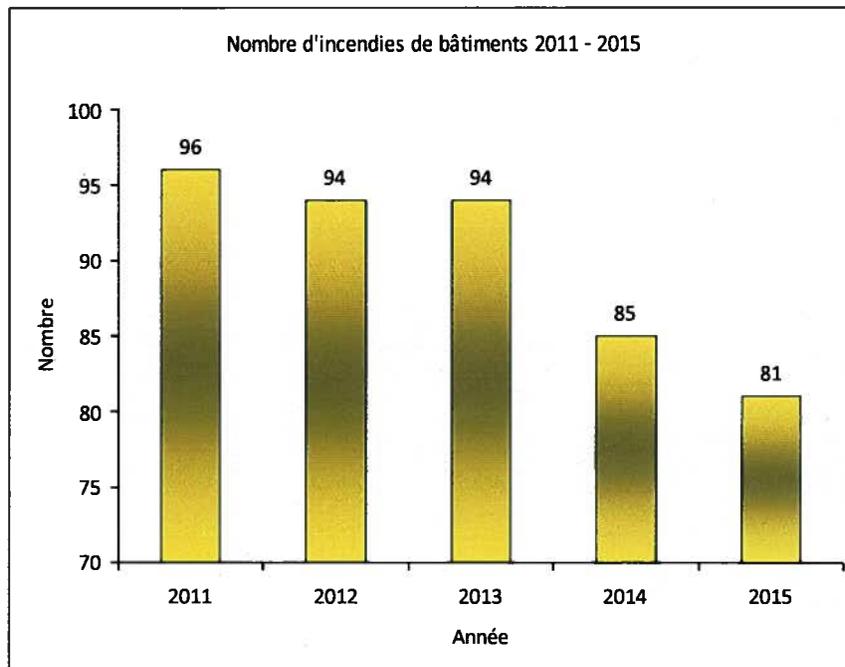
Évolution du nombre d'événements par type	2012	2013	2014	2015	Variation entre 2015 et 2014
Alarmes non fondées	657	620	606	621	15
Assistance aux citoyens et autres services	96	186	235	206	-29
Présence d'odeurs	153	242	223	98	-125
Problèmes de structures et mouvement de sol	0	7	2	5	3
Feux de bâtiment	94	94	85	81	-4
Feux de biens extérieurs	27	9	18	26	8
Feux de cheminée	19	26	23	22	-1
Feux de poubelles, débris/déchets	31	18	8	66	58
Feux de véhicule	33	32	30	49	19
Feux d'herbe	113	77	73	61	-12
Dégâts d'eau et inondations*				54	54
Présence de fumée ou de chaleur	416	352	323	239	-84
Fuites et présence de matières dangereuses	0	2	0	67	67
Explosion				1	1
Accidents	506	458	513	475	-38
Rapports annulés et erreurs	7	7	14	2	-12
Exercices				3	3
Sauvetages	24	6	14	8	-6
	2176	2136	2167	2084	-83

*Les dégâts d'eau et inondations pour les années 2012, 2013 et 2014 se retrouvent dans la catégorie « assistance aux citoyens ».

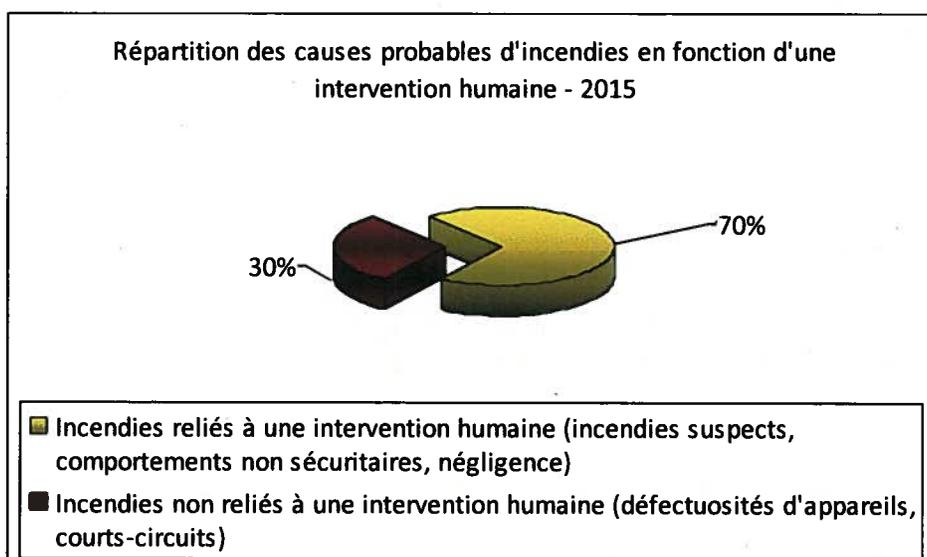
Après certaines interventions, la population est appelée à répondre à un sondage de satisfaction. Voici les résultats pour l'année 2015.

Volet humain	Très satisfait %	Satisfait %	Moyennement satisfait %	Insatisfait %	Très insatisfait %	Sans opinion n/a %	Pas répondu %
Pendant l'intervention, l'interaction entre vous et l'officier a été faite avec tact et courtoisie.	44	12				6	38
Pendant l'intervention, les pompiers étaient courtois.	41	15				6	38
Pendant l'intervention, vous avez reçu des réponses satisfaisantes à toutes vos questions.	41	12	3			6	38
Après l'intervention, l'officier vous a expliqué les opérations effectuées.	44	12				6	38
Après l'intervention, l'officier vous a conseillé sur les mesures à prendre pour rendre les lieux sécuritaires.	38	15				9	38
De façon générale, vous étiez satisfait du personnel impliqué lors de cette intervention.	41	12	3			6	38
Si l'aumônier du service d'incendie était présent sur les lieux, il était attentif à vos besoins.	9					47	44
Volet technique	Très satisfait %	Satisfait %	Moyennement satisfait %	Insatisfait %	Très insatisfait %	Sans opinion n/a %	Pas répondu %
Le service vous a pris en charge dans un délai raisonnable (arrivée sur les lieux du sinistre, évacuation des lieux etc.	44	3	3	3		9	38
Pendant l'intervention et selon vous, toutes les vérifications nécessaires ont été effectuées.	44	12				6	38
Après l'intervention, les gros débris étaient évacués.	24	12				24	40
Après l'intervention, les lieux étaient sécuritaires.	44	3	3	3		9	38
Des bâches de protection ont été déposées sur vos biens.	16	7		3		36	38
Votre degré de satisfaction par rapport à l'intervention.	41	6	3			3	47
Volet recherche de causes et circonstances de l'incendie	Très satisfait %	Satisfait %	Moyennement satisfait %	Insatisfait %	Très insatisfait %	Sans opinion n/a %	Pas répondu %
Après l'intervention, lorsqu' un technicien en prévention incendie s'est présenté chez-vous :							
Il a fait preuve de courtoisie envers vous.	29					3	68
Il vous a informé des raisons de sa présence.	29					3	68
Il vous a informé de la cause la plus probable.	24	3				6	67
Il vous a fait des recommandations sur les moyens à prendre pour éviter un incendie similaire.	12					15	73

Le tableau ci-après nous fait remarquer une nette tendance à la baisse des incendies de bâtiments. En 2015, l'importance de ces feux de bâtiments varie de faible à élevé en matière de pertes matérielles et aucune perte de vie n'a été déplorée.



De ces 81 incendies de bâtiments, 70% sont liés à une intervention humaine. C'est donc l'humain, de par ses comportements, qui cause la majorité des incendies de bâtiments, que ce soit de façon accidentelle ou volontaire.



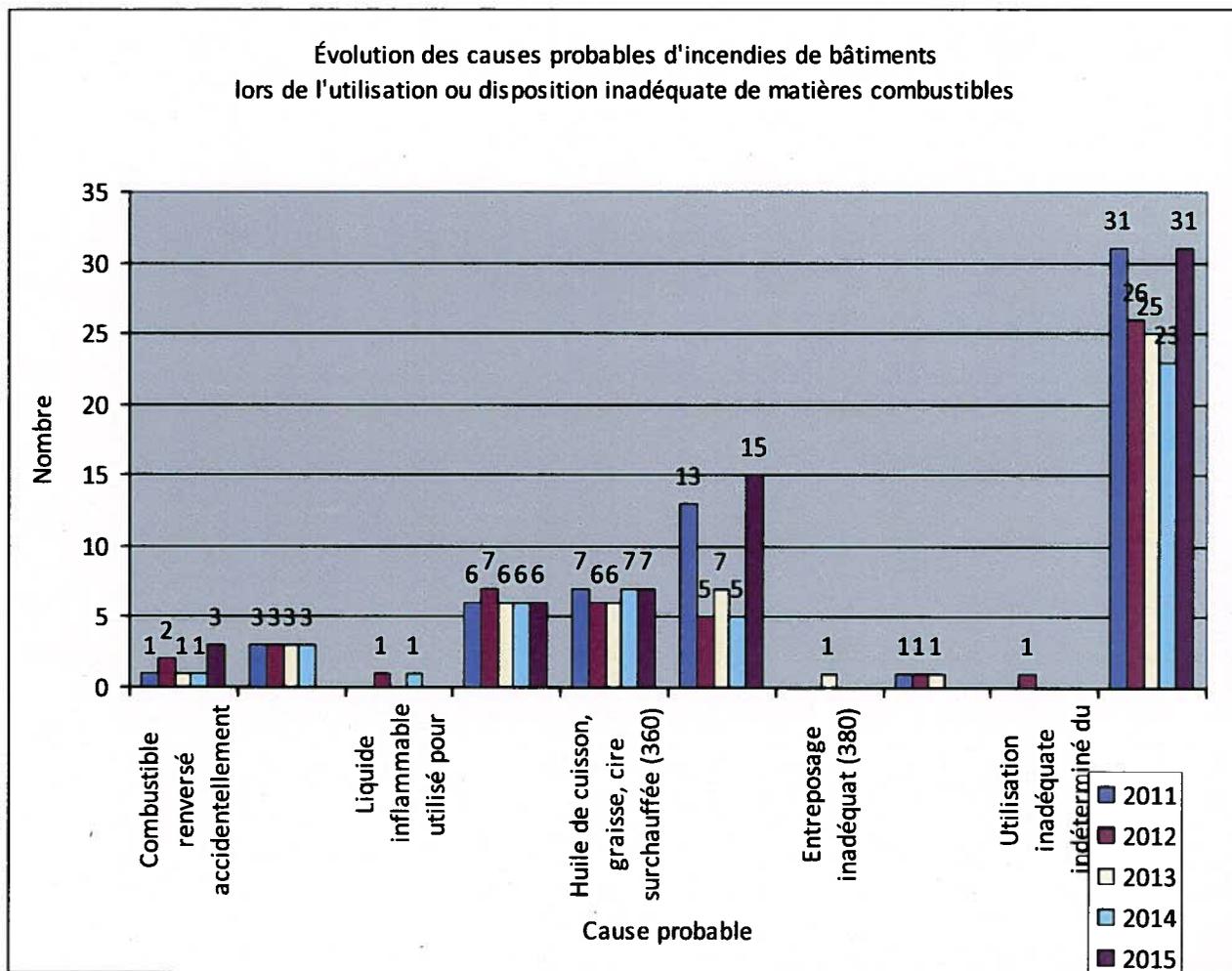
Des 81 incendies de bâtiments survenus en 2015, la répartition de la cause la plus probable d'incendie est représentée dans le tableau suivant. À noter que le nombre entre parenthèse réfère au numéro de la cause.

Nous remarquons que deux catégories dominent toujours, soit :

1- Utilisation ou disposition inadéquate de matières combustibles dont voici des exemples :

- des objets combustibles laissés sur une cuisinière en fonction
- de la charpie d'une sècheuse à linge qui prend feu dû à un manque d'entretien
- des cendres chaudes déposées dans un bac roulant à déchets, sans avoir été préalablement laissées à l'extérieur dans un récipient sécuritaire pendant au moins sept jours
- des mégots de cigarettes jetés dans un bac à fleurs contenant de la mousse de tourbe ou produits similaires

2- Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique telle : un court-circuit sur un filage électrique



Le tableau suivant démontre les pertes en ce qui a trait au contenu des bâtiments et aux biens extérieurs. La valeur préservée se maintient à 98%. Il faut préciser que le montant des pertes annoncé est celui estimé de façon non scientifique par les officiers à la suite de l'intervention.

Pertes matérielles estimées lors d'incendies	2012	2013	2014	2015
	millions \$	millions \$	millions \$	millions \$
Évaluation des bâtiments sinistrés	164	137,6	255	190
Montant des pertes*	5,8	2	2,5	3
Valeur préservée	158,2	135,6	253	187
Pourcentage de la valeur préservée	96%	99%	99%	98%
Pertes matérielles en contenu et biens extérieurs	6,8	1,7	1	0,8

Encore cette année, aucune perte de vie n'a heureusement été déplorée. Le tableau suivant fait l'historique des pertes à cet égard :

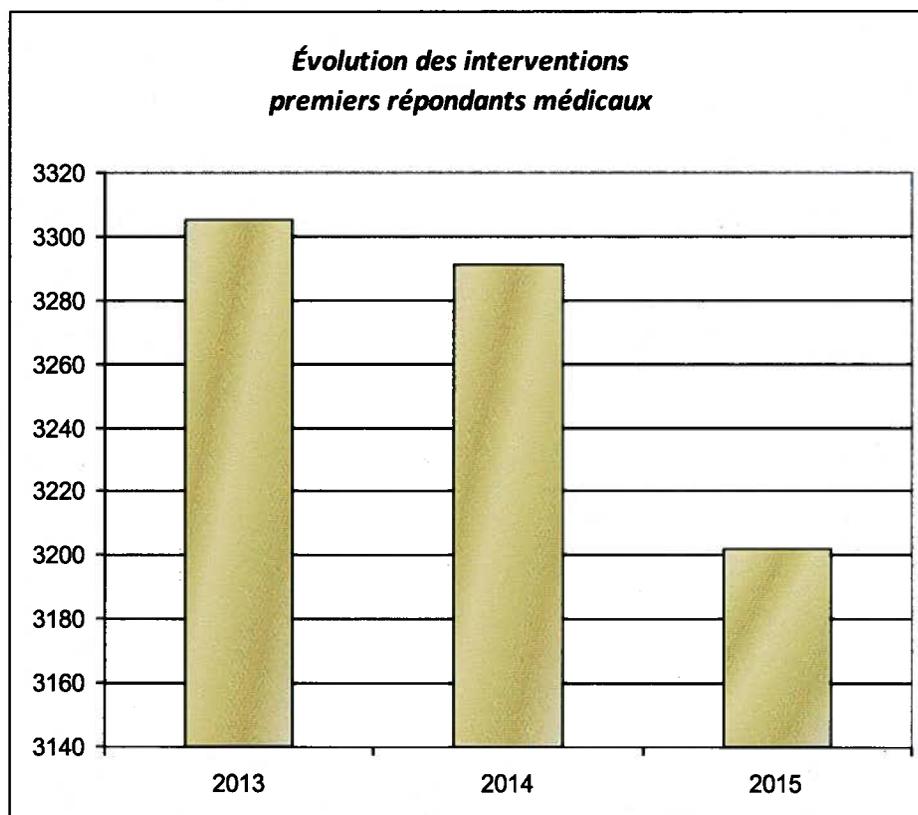
Pertes humaines lors d'incendies	2012	2013	2014	2015
Blessures	12	8	12	20
Décès	0	0	0	0



Données statistiques - Premiers répondants médicaux

En plus de leur mandat en sécurité incendie, tous les pompiers interviennent à titre de premiers répondants médicaux.

Les premiers répondants médicaux sont encodés sur tous les appels de santé classés urgents par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA), nécessitant l'intervention des ambulanciers; ils sont généralement sur les lieux avant l'arrivée de ces derniers. En 2015, ils ont répondu à 3 202 appels de ce type.



PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX 2015 - PAR CASERNE				
Secteur Lévis	Secteur Saint-Romuald	Secteur Saint-Nicolas	Secteur Saint-Étienne-de-Lauzon	Secteur Saint-Hélène-de-Breakeyville
1557	643	410	220	372

Prévention



Steve Larose
Chef à la prévention

Durant l'année 2015, l'équipe de la prévention a consolidé ses acquis dans les quatre sphères d'activités que sont l'inspection de bâtiments, l'éducation du public, l'application de la réglementation et l'analyse des incendies de bâtiments.



De gauche à droite: Karl Bédard, Marie-Josée Guérette, Steve Larose, Claudia Giasson, Daniel Savoie, Robert Baker, Guylain Lambert et André Gaumond. Absente sur la photo : Marie-Pier Morissette.

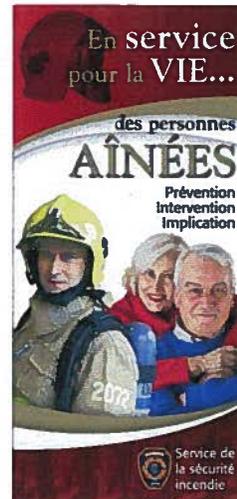
Programme de sensibilisation dans les résidences pour personnes âgées

En 2015, toute l'équipe de la prévention a poursuivi ses efforts de sensibilisation dans les résidences pour personnes âgées. Voici le compte-rendu des trois activités reliées à ce programme :

- Conférences auprès de 774 résidents
- Exercices d'incendie auprès de 826 résidents
- Formation auprès de 146 membres du personnel

Un nouveau règlement sur les colporteurs

Le Service de la sécurité incendie a participé à l'élaboration du nouveau règlement sur les colporteurs. C'est donc en avril 2015 que ce règlement a été adopté par la Ville de Lévis afin de mettre fin à des pratiques douteuses de ventes itinérantes. Celui-ci vise tous les colporteurs qui exercent la vente ou l'entretien de produits divers, par exemple les colporteurs qui effectuent de la vente et de l'entretien d'extincteurs d'incendie portatifs de porte en porte dans le milieu résidentiel.



Programme de sensibilisation du public

Voici en photos, l'équipe de la prévention lors d'autres activités de sensibilisation du public :



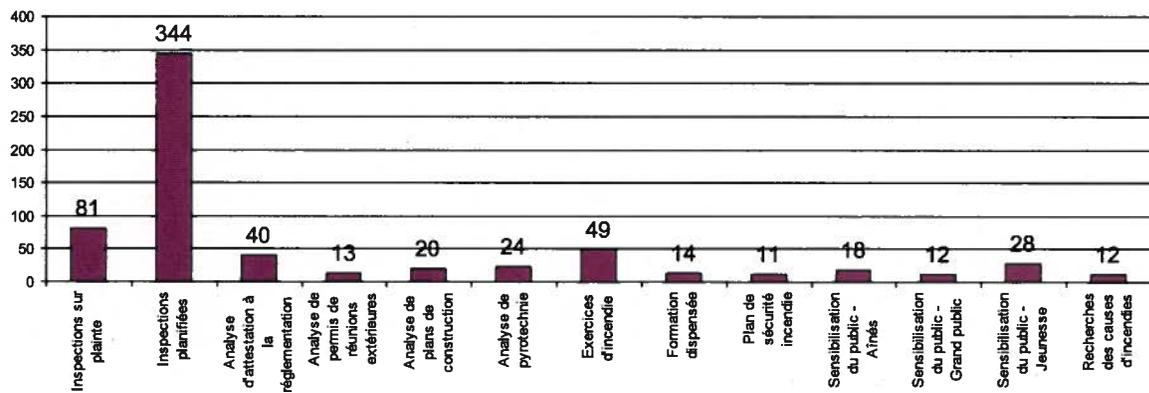
Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, un kiosque de la prévention du Service de sécurité incendie de la Ville de Lévis, a eu lieu au magasin Home Dépôt dans le secteur de Saint-Romuald le 3 octobre 2015.



Activités de prévention des incendies

Le nombre d'activités de prévention s'est encore accru en 2015 par rapport à l'année 2014, passant de 579 à 666. Les inspections planifiées de bâtiments dans le cadre du Programme d'inspection périodique des risques constituent toujours la majeure partie des ces activités, lesquelles compte pour près de 52%. Voici un tableau illustrant la répartition de ces activités :

Répartition des 666 activités de prévention - 2015
(sans les permis de brûlage au nombre de 28)



Sécurité civile



Marc Guay
Adjoint au directeur
Sécurité civile

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis est responsable de la prévention et de la planification en matière de sécurité civile pour l'ensemble du territoire.

MANDAT

Placé sous la responsabilité de l'adjoint au directeur, M. Marc Guay, le volet sécurité civile est en place pour que la population ainsi que les différents intervenants des services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. Le maintien et le développement d'un réseau de partage auprès des industries, institutions, organismes et ministères en matière d'état de préparation fait également partie de nos priorités en sécurité civile.



Ce logo s'inspire d'un emblème international qui symbolise l'état d'équilibre par son triangle bleu au cœur d'une surface orangée représentant l'état d'alerte. Il évoque la mission de la Sécurité civile, qui est d'intervenir de manière calme et efficace en situation d'urgence et de rétablir l'harmonie dans les milieux touchés par des sinistres.

RESPONSABILITÉS

Les responsabilités de l'adjoint au directeur à la sécurité civile sont de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants en gestion de sinistre et d'encourager l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile.

ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE PRÉPARATION

Les intervenants doivent demeurer performants et bien rodés pour assurer une réponse efficace à tout sinistre appréhendé ou réel. Les activités suivantes, réalisées en cours d'année, avaient pour but de maintenir le niveau de performance requis.

- Formation spécifique en sécurité civile :
 - Communication en situation d'urgence;
 - Gestion au Centre de coordination d'urgence sur le site (COUS);
 - Introduction à la sécurité civile.
- Rencontres d'échanges avec les partenaires :
 - Journée des partenaires – Semaine de la sécurité civile
 - Planification opérationnelle avec les partenaires (organismes privés et publics).
- Rencontres de l'Organisation municipale de sécurité civile.



ACTIVITÉS ET INTERVENTIONS EN SITUATION D'EXCEPTION

Mesures d'urgence

- Tempête de neige (2)
- Inondation – Fonte printanière (1)



Urgences mineures

- Éboulis rocheux (4)
- Érosion de berge (1)
- Glissement de terrain (2)
- Affaissement de terrain (1)
- Travaux CN vs boul. Alphonse-Desjardins (1)
- Déversement toxique vs rivière Chaudière (Sainte-Hélène de Breakeyville) (1)

Alertes météo et phénomènes climatiques

- Avertissement de neige et poudrerie (2)
- Onde de tempête – Débordement côtier (3)
- Pluie forte et vent violent (1)
- Veille d'orages violents (8)
- Avertissement de chaleur (1)
- Pluie verglaçante (2)

Soutien à l'organisation

Placée sous la responsabilité de la chef de service, Nathalie Labrecque, laquelle chapeaute également l'équipe de la prévention, l'équipe du soutien à l'organisation a comme principaux mandats :



Madame Nathalie Labrecque
Chef de service
Prévention et soutien à l'organisation

- La gestion administrative et budgétaire et le financement des activités du Service.
- Le soutien aux activités d'intervention, de prévention et de formation.
- Le développement et l'optimisation des processus d'affaires.
- L'intégrité des données.
- La reddition de comptes.

Cette équipe est composée de trois agentes d'administration et d'une secrétaire de gestion.

Afin de maintenir le roulement des opérations administratives lors de vacances ou d'absences prolongées, tout le personnel de soutien traite hebdomadairement et à tour de rôle les quelque 150 feuilles de temps du personnel.

De même, les agentes d'administration Patricia Lemelin et Nancy Carrier veillent en alternance au traitement des demandes de congés et d'échanges de temps ainsi qu'au suivi de l'horaire de travail, en collaboration avec les chefs aux opérations.



De gauche à droite : Lynda Routhier, Patricia Lemelin, Danielle Julien et Nancy Carrier

De façon plus particulière, Patricia Lemelin est affectée aux tâches liées aux opérations. Elle effectue notamment le suivi des rapports d'événements et des rapports de premiers répondants médicaux. Elle assure également le suivi de la gestion des risques sur le territoire et répond aux demandes d'accès à l'information.

Nancy Carrier est quant à elle principalement affectée au soutien à la formation dont elle assure le suivi administratif des dossiers : préparation et transmission des formulaires d'autorisation à la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue, établissement des horaires de formation, tenue à jour des registres de présences.

Lynda Routhier est en poste à titre d'agente d'administration. Elle est affectée au volet administratif et logistique de la Direction.

Ainsi, elle assure le soutien à la logistique en effectuant la gestion des commandes des produits d'utilité courante, le suivi des demandes d'équipements et le traitement des requêtes dirigées vers le Service des biens immobiliers. Elle engage les dépenses et traite les commandes et factures du Service.

Danielle Julien est secrétaire de gestion. Elle travaille en étroite collaboration avec les membres de la Direction. Elle effectue le suivi des fiches de prise de décision, prépare et transmet les directives ainsi que toutes correspondances destinées à l'interne et à l'externe et transcrit les comptes rendus de différentes réunions. Elle apporte également un soutien au personnel pompier en ce qui regarde la programmation des téléavertisseurs. Elle est responsable de la gestion documentaire du Service. D'ailleurs, l'année 2015 a été marquée par un grand exercice d'épuration documentaire, conformément au calendrier de conservation des documents.

L'année 2015 a été marquée par le déploiement complet du rapport d'événement informatisé, après un projet pilote de quelques semaines à la fin de 2014. L'intégration des nouveaux pompiers temporaires en mai 2015 a également tenu l'équipe de soutien occupée.

Enfin, on ne pourrait passer sous silence le déménagement de toute l'équipe de la Direction et de la Prévention. Après avoir acquis le bâtiment du 2090, 3e Rue et avoir procédé à des travaux de réaménagement, l'équipe de la Direction a intégré ses nouveaux bureaux en mai 2015, alors que la Division de la prévention a quitté le local loué au 2044, 3e Rue, afin d'intégrer les locaux adjacents à la caserne 2, au 2060, 3e Rue.



Aumônerie



Gilles Cloutier
Aumônier

L'aumônier pourvoit aux besoins de tous les membres du personnel et de leurs familles, qu'ils soient ou non pratiquants ou de même religion, ou encore qu'ils aient ou non des croyances spirituelles.

Il a pour mandat d'appuyer la Direction du service de la sécurité incendie et d'accroître ainsi son efficacité en contribuant au moral et au bien-être spirituel des pompiers et de leurs familles, dans tous les aspects de leur vie. La relation entre l'aumônier et les membres du service peut être profonde, intense sur le plan spirituel et privilégiée. L'aumônier jouit d'une confiance toute particulière, car il exerce une autorité sans commandement.

Notre aumônier veille aux besoins spirituels des pompiers en célébrant des cérémonies religieuses comme des liturgies, des mariages, des funérailles et des baptêmes. En outre, il peut offrir du soutien et des conseils et intervenir en situation de crise.

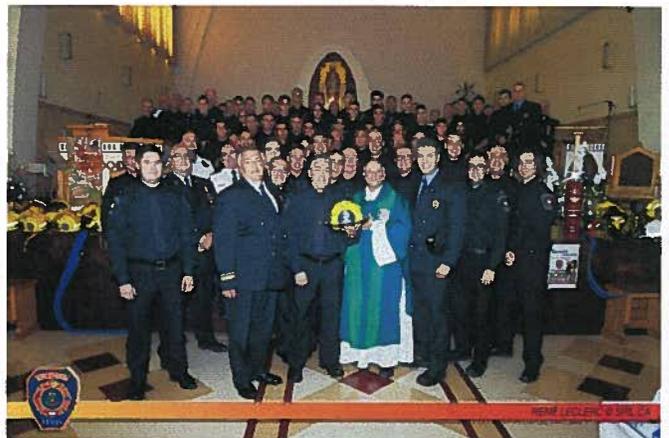
L'abbé Gilles Cloutier veut apporter un soutien aux membres du personnel qui vivent une situation particulière. Il est un homme compréhensif, accueillant, aidant et disponible. Les personnes sinistrées peuvent bénéficier de son aide puisqu'il est présent lors d'incendies majeurs.

MESSE ANNUELLE DES POMPIERS

La onzième édition de la messe annuelle des pompiers s'est tenue le 20 septembre 2015 à l'église Christ-Roi.

L'abbé Gilles Cloutier a également procédé à la traditionnelle bénédiction des casques de pompiers.

Plusieurs dignitaires se sont déplacés pour venir assister à cet événement, de même que des représentants du conseil de la Ville, des écoles de pompiers de la région, ainsi que plusieurs services d'incendies des villes avoisinantes et de la province.



Activités communautaires et de représentation

Notre personnel est reconnu pour son implication sociale. En voici quelques exemples.

3 juin 2015 – Les pompiers au Tim Hortons pour la Journée des camps



Des pompiers sont venus en aide au personnel du Tim Hortons dans les secteurs de Lauzon, Lévis, Pintendre et Breakeyville afin d'appuyer la cause visant à amasser des fonds pour inscrire des jeunes à un camp d'été.

14 juin 2015 - Quatrième présence au Défi têtes rasées Leucan

M. Guy Roberge a de nouveau participé au Défi têtes rasées de Leucan.



27 juillet 2015 – Dixième collecte de sang organisée par le Service de la sécurité incendie de Lévis.



13 septembre 2015 - Pour la cinquième année consécutive, les pompiers de Lévis étaient présents à Ottawa dans le cadre de la onzième cérémonie commémorative des pompiers canadiens morts en service. Il s'agit d'un geste de reconnaissance pour ces 1200 pompiers qui ont laissé leur vie pour servir et protéger les autres. Un salut a été fait au collègue Jean-Marie Genest, décédé en 2007 d'une maladie liée à son travail de pompier.



Campagne de financement Centraide 2015

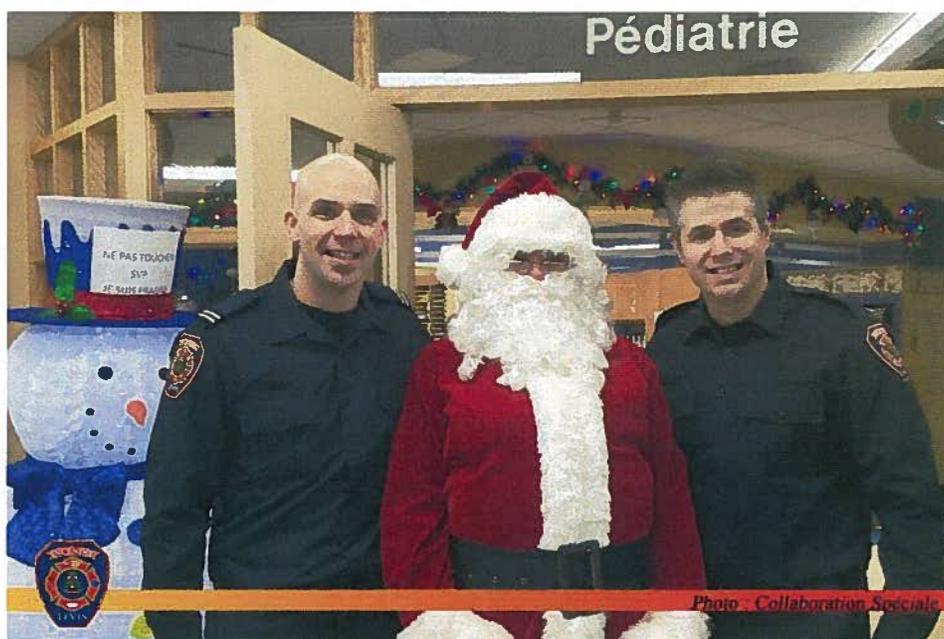
Le 7 octobre 2015, la campagne de financement prenait son envol. À terme, c'est un montant de près de 70 000 \$ qui a été remis aux 50 organismes de Chaudière-Appalaches.



20 décembre 2015 – La huitième édition du Noël des pompiers a permis de rencontrer près de 250 enfants provenant de familles démunies.



24 décembre 2015 – M. Éric Saindon et M. Jean-François Hamel ont continué la traditionnelle visite aux enfants hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Lévis en cette période de Noël en compagnie du Père Noël.



Nos partenaires

La Direction du service de la sécurité incendie est heureuse de pouvoir compter sur des partenaires de longue date.

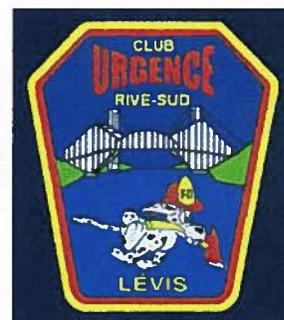
DIVISION SOCIALE – SPQ LÉVIS

La division sociale du SPQ Lévis organise et participe activement à divers projets sociaux et communautaires pour la population. Plusieurs activités et réalisations figurent dans la section « activités communautaires et de représentation » de ce rapport.



CLUB URGENGE RIVE-SUD LÉVIS

Le but de ce club est d'offrir bénévolement un soutien aux opérations sur les lieux d'un sinistre majeur : opérer l'unité de ravitaillement et approvisionner les pompiers en eau et en nourriture.



SPIL.CA

Site Internet non officiel du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis, l'objectif du SPIL est de présenter les principaux événements qui se sont déroulés dans notre milieu, qu'il s'agisse d'interventions d'urgence, d'activités préventives ou encore communautaires. Nous vous invitons à découvrir leur site : www.spil.ca



Votre support nous est précieux. Merci !

Annexe A

**REDDITION DE COMPTES
AN 5**

**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES
EN SÉCURITÉ INCENDIE**



Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 23 décembre 2010. L'an 5 s'est donc terminé le 23 décembre 2015.

Le plan de mise en œuvre de ce Schéma s'ordonne autour de huit grands objectifs dont la réalisation s'échelonne, sauf exception, sur une période de cinq ans. Tous les objectifs visent essentiellement le même but, à savoir **réduire de façon significative** les pertes attribuables à l'incendie et accroître l'efficacité des services reliés à la sécurité incendie.

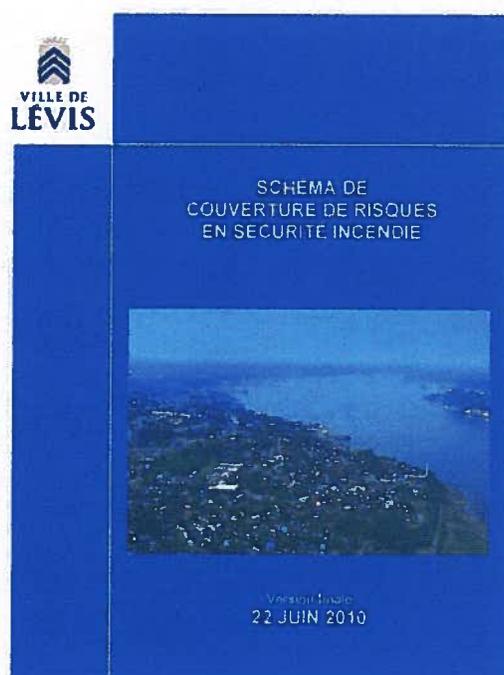
Pour atteindre ces objectifs ultimes, plusieurs actions ont été programmées tant sur le plan de la prévention que de l'organisation même du Service de la sécurité incendie. En ce qui a trait à la prévention, plus de 50 % des actions du plan de mise en œuvre y sont rattachées. L'implantation de nouvelles casernes et l'embauche de pompières et pompiers constituent les plus importantes actions en matière d'organisation de notre service. Concrètement, la Ville de Lévis s'est engagée à construire deux nouvelles casernes, la première dans le secteur de Breakeyville – effectivement mise en service le 24 novembre 2013, et la seconde dans le secteur de Lévis/Pintendre dont la mise en service est prévue à l'automne 2016.

De plus, l'embauche prévue au schéma portera l'effectif à 120 pompières et pompiers réguliers à temps complet, auxquels s'ajouteront quelques ressources supplémentaires au statut temporaire. En embauchant ces nouvelles ressources, nous aurons en service, en tout temps, une équipe de 30 pompières et pompiers dans les six casernes du territoire. Ce schéma, qui a nécessité un exercice de planification approfondi, et qui a été soumis à un processus de consultation publique, permet de mieux utiliser les ressources sur l'ensemble du territoire pour être en mesure de couvrir les risques présents. Cette démarche permet également de s'assurer que notre service travaille avec des équipements conformes aux normes de qualité et de performance généralement reconnues dans le métier.

La mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie est intégrée au plan d'affaires 2011-2015 de la Direction.

Tel que prévu à la *Loi sur la sécurité incendie*, une reddition de comptes doit être effectuée annuellement au ministère de la Sécurité publique. Vous trouverez aux pages suivantes, cette reddition de comptes sur l'an 5 de notre Schéma.

Le premier tableau est un extrait du plan d'affaires de la Direction, sous l'axe B « prévention et combat des incendies ». Il fait état de l'avancement de toutes les actions prévues au plan de mise en œuvre du Schéma. Les pages qui suivent ce premier tableau sont quand à elles constituées d'indicateurs dont le format et le contenu sont édictés par le ministère de la Sécurité publique.



PLAN D'AFFAIRES 2011-2015 (actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie					
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
OBJECTIF B1 - METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES					
B1.1	Constituer le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.	2011	2015	Réalisé.	100%
B1.2a	Maintenir le comité de santé et sécurité au travail.	2011	2015	Le comité est maintenu. Cinq rencontres ont été tenues en 2015.	100%
B1.2b	Maintenir le comité de perfectionnement.	2011	2015	Le comité est maintenu. Quatre rencontres ont été tenues en 2015.	100%
B1.3	Assurer le suivi du schéma afin que les actions prévues au PMO soient réalisées.	2011	2011	Réalisé.	100%
B1.4	Sensibiliser les divers intervenants lors de la planification d'urbanisme et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment, à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif en vue de contrer les lacunes en intervention ou de retarder la progression de l'incendie pour certains bâtiments.	2013	2013	La Division de la prévention siège au Comité d'analyse des projets (CAP) qui remplace la Table de développement durable (TDD). Le Service de la sécurité incendie soumet alors ses recommandations pour tout projet préliminaire de construction. Une attention particulière est portée aux nouveaux projets d'aménagements résidentiels à proximité des activités ferroviaires. Il y a eu l'établissement d'un mécanisme de suivi des demandes de permis de construction entre la Direction de l'urbanisme et le Service de la sécurité incendie, pour tout projet concerné par le Règlement concernant la prévention des incendies.	100%
B1.5	Élaborer ou utiliser les indicateurs de performance (tels que ceux développés par le MSP) pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma et faire rapport au moins une fois par année au directeur du service.	2012	2012	Les indicateurs prescrits par le ministère sont utilisés depuis l'an 1. En parallèle, nous travaillons à moderniser nos outils de gestion pour en extraire des données plus précises et plus pertinentes.	100%
B1.6	Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au MSP.	2012	2012	Un rapport d'activités est élaboré annuellement conformément à la Loi.	100%
B1.7	Maintenir et bonifier le programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents. (<i>lire: interventions-incendie</i>).	2011	2011	Le Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents a été élaboré et mis en application pour l'année 2015. Les actions de sensibilisation en découlaient tenaient compte des statistiques recensées pour l'année 2014.	100%
B1.8	Continuer à réaliser les activités relatives à la recherche des causes et des circonstances des incendies.	2011	2015	Les recherches de causes et circonstances des incendies se sont poursuivies tout au long de 2015.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015 (actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie					
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.9	Compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmettre au Ministère de la Sécurité publique (MSP) dans les délais prescrits.	2011	2015	Maintien du processus de révision et correction des rapports DSI et transmission systématique au MSP.	100%
B1.10	Consigner dans un registre chacune des interventions, rédiger un rapport sur le sujet et le transmettre annuellement au conseil de la Ville de Lévis.	2011	2015	Ce registre est tenu à jour quotidiennement et fait l'objet d'une reddition de comptes dans le rapport d'activités de la Direction du service de la sécurité incendie.	100%
B1.11	Utiliser le rapport d'analyse des incidents pour l'élaboration des activités de prévention et de sensibilisation du public et le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter à la réglementation municipale.	2012	2012	Des mesures de sensibilisation du public ont été mises en application en lien avec le Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents 2015.	100%
B1.12	Revoir le règlement de construction applicable sur le territoire en s'inspirant du Chapitre 1 (<i>Bâtiment</i>) du <i>Code de construction du Québec</i> , et ce, particulièrement pour les établissements de soins tels un centre d'éducation, une résidence supervisée, une maison de convalescence ou un centre de réadaptation qui n'accepte pas plus de neuf personnes, lesquels sont exclus par l'article 3.3 du règlement d'application de la <i>Loi sur le bâtiment</i> .	2013	2013	La Direction de l'urbanisme a toujours en application le Règlement sur la construction qui prévoit à la section III intitulée " <i>Résidences ou établissements à vocation particulière</i> " des dispositions de sécurité pour ce type de bâtiments.	100%
B1.13	Uniformiser et appliquer la réglementation municipale, laquelle devra prévoir, notamment, l'installation obligatoire d'un avertisseur de fumée fonctionnel dans chaque résidence et la vérification des systèmes d'alarme par leur propriétaire.	2012	2012	Le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies entré en vigueur le 21 mai 2014 est toujours appliqué sur l'ensemble du territoire, surtout via le Programme d'inspection périodique des risques.	100%
B1.14	Élaborer un programme de prévention et procéder à des inspections de bâtiments de façon à s'assurer de l'application de la réglementation municipale, avec la collaboration des ressources formées en cette matière, soit par des pompiers pour les risques faibles et moyens et une ressource qualifiée en prévention des incendies pour les risques élevés et très élevés.	2013	2014	Le Programme de visites de prévention dans les résidences s'est poursuivi durant tout l'été 2015 et le Programme d'inspection périodique des risques s'est poursuivi en 2015. Cette action est une répétition de l'action B1.15 qui vise à effectuer des visites de prévention résidentielles (par les pompiers) et à l'action B1.16 qui vise l'élaboration et l'application d'un programme sur l'inspection des risques moyens, élevés et très élevés. Le Programme d'inspection périodique des risques moyens, élevés et très élevés 2014-2024 a été mis en application en janvier 2014.	100%
B1.15	Maintenir et appliquer le programme sur la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée selon les fréquences déterminées au schéma et former les pompiers à cet effet.	2011	2015	Un total de 8363 visites de prévention résidentielle a été réalisé en 2015 sur un objectif de 7904.	106%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015 (actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie					
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.16	Élaborer et appliquer le programme sur l'inspection des risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma.	2013	2015	En 2015, 344 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés ont été inspectés, sur un objectif de 516. Le suivi à accorder aux dossiers d'inspection toujours actifs de l'année 2014 et l'approche préconisée d'accompagnement des propriétaires des bâtiments dans l'application de la réglementation incendie on fait en sorte que les objectifs n'ont pas été atteints.	67%
B1.16a)	Dresser une liste des bâtiments agricoles, les localiser sur une carte et déterminer les casernes et le point d'eau les plus rapprochés et préciser la localisation du réservoir de propane, lorsque présent.	2013	2013	Ce mandat a été réalisé à 100% en 2014.	100%
B1.17	Élaborer et appliquer un programme sur la rédaction de plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma en s'inspirant de la norme NFPA 1620.	2011	2015	180 plans ont été réalisés en 2015 (sur un objectif de 160).	119%
B1.18	Élaborer et appliquer un programme visant à appliquer des activités de sensibilisation du public sur toute l'année.	2011	2011	Le programme de sensibilisation du public annuel structuré s'est poursuivi sur toute l'année 2015.	100%
B1.19	Informier régulièrement le SSI sur la mise à jour, par la Direction de l'urbanisme et des arrondissements des modifications apportées à la classification des risques présents sur leur territoire respectif.	2011	2015	Il existe toujours un mécanisme formel de modification de la classification des risques. Le Service d'urbanisme informe le 9-1-1 qui ajoute les adresses au système. Le 9-1-1 transmet la liste au Service incendie afin que la classification des nouvelles adresses intégrées à la RAO soit ajustée. De plus, à l'intérieur du Service incendie, il y a un processus formel de changement du niveau de risque d'un bâtiment suite à des observations sur le terrain tant au niveau de la division des opérations que de celle de la prévention.	100%
B1.20	Embaucher 3 techniciens en prévention des incendies.	2011	2014	Réalisé.	100%
B1.21	Ajout de deux pompiers de garde à la caserne de Saint-Romuald, portant le nombre à six.	2011	2011	Réalisé en 2011.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015
(actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.22	Mettre en place, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 et du guide de l'ÉNPQ, un programme uniformisé d'entraînement mensuel prévoyant la participation de tous les effectifs (permanents et temporaires).	2012	2012	Il est présentement laissé à la discrétion des chefs aux opérations et des lieutenants d'organiser le maintien de compétence sur leurs propres équipes. La mise en place d'un logiciel dédié à la formation permettra de maintenir un suivi des participations.	50%
B1.23	Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers selon les tâches qu'ils sont en mesure d'accomplir.	2011	2015	Tous les officiers et pompiers du service respectent le Règlement provincial sur la formation.	100%
B1.24	Évaluation constante des procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du <i>Guide des opérations</i> .	2011	2015	En fonction des constatations ponctuelles, la catégorisation des immeubles est ajustée au système de répartition des appels 9-1-1 pour correspondre aux objectifs de protection fixés par le schéma.	100%
B1.25	Réviser lorsque requis les procédures de déploiement des ressources de manière à pouvoir rencontrer les objectifs de protection décrits au schéma.	2011	2015	Les méthodes de déploiement des ressources sont adaptées pour répondre aux objectifs de protection du schéma.	100%
B1.26	Transmettre au fur et à mesure les procédures de déploiement au centre d'appel 9-1-1.	2011	2015	Opération en continu.	100%
B1.27	Mettre en place un mécanisme visant à s'assurer que les objectifs de protection fixés sont rencontrés (force de frappe atteinte dans 90% des interventions requérant la force de frappe) et le cas échéant, apporter les améliorations afin que la couverture de protection soit la plus optimale possible.	2011	2011	Les objectifs de 2015 ont été atteints, voire dépassés. Dans 95% des cas où la force de frappe était requise, les objectifs de protection ont été rencontrés.	100%
B1.28	Rédiger et entériner des ententes requises (entraide mutuelle) avec les SSI des municipalités limitrophes.	2011	2011	Les ententes sont encore en vigueur et seront automatiquement renouvelées à leur échéance.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015
(actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie					
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.29a)	Implanter deux casernes où du personnel à temps plein sera présent soit : dans le secteur de Breakeyville/Saint-Jean-Chrysostome en 2012 et dans le secteur de Pintendre en 2013. - CASERNE BREAKEYVILLE	2013	2013	Caserne de Breakeyville mise en service le 24 novembre 2013, conformément au plan de mise en œuvre du schéma.	100%
B1.29b)	Implanter deux casernes où du personnel à temps plein sera présent soit : dans le secteur de Breakeyville/Saint-Jean-Chrysostome en 2012 et dans le secteur de Pintendre en 2013. - CASERNE PINTENDRE	2014	2015	Construction débutée en septembre 2015. Mise en service prévue en septembre 2015. Le MSP a autorisé le report de cette action.	50%
B1.30	Mettre en place un programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention et des pompes portatives en s'inspirant des normes applicables et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> produit par le MSP.	2011	2011	Un programme d'entretien et d'évaluation des véhicules est en place et est géré par le Service des équipements motorisés.	100%
B1.31	Soumettre tous les véhicules d'intervention aux inspections requises et, le cas échéant, à une attestation de performance par ULC.	2012	2012	En vertu d'une lettre du MSP datée du 2 février 2016, ces inspections ne sont plus requises.	100%
B1.32	Mettre en place des mesures palliatives pour remplacer un véhicule qui ne parviendrait pas à réussir avec succès les inspections.	2012	2012	Aucune mesure palliative n'a été requise.	100%
B1.33	Remplacer les véhicules d'intervention, tel que prévu au tableau (p 53) :	2011	2017	Aucun remplacement requis en 2015.	100%
B1.34	Maintenir le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention, ainsi que sur les accessoires de protection des pompiers, incluant ceux de communication en s'inspirant des normes en vigueur et des exigences des fabricants.	2011	2014	Le programme est toujours maintenu.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015
(actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie					
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.35	Élaborer et appliquer un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie ainsi que leur déneigement et prévoyant leur codification en s'inspirant de la norme NFPA 291.	2011	2014	Il existe effectivement un programme de gestion des infrastructures d'alimentation en eau qui contient une base de données de tous les poteaux d'incendie sur le territoire, avec leurs caractéristiques. Toutefois, le Service des travaux publics n'a pas les ressources requises pour appliquer un programme d'entretien préventif des infrastructures d'alimentation en eau. Les réparations de ces infrastructures sont effectuées lors de bris et un mécanisme de communication existe entre ce service et le Service de la sécurité incendie pour aviser de la mise hors service d'un poteau d'incendie. Le déneigement de tous les poteaux d'incendie est effectué tout au long de l'hiver.	50%
B1.35a)	Coder les bornes fontaines s'inspirant de la norme NFPA 291.	2012	2017	En 2012, les standards d'identification des poteaux d'incendie ont été déterminés. Un devis a également été élaboré en vue de lancer un appel d'offres. En outre, les standards d'identification établis ont été intégrés aux protocoles d'entente avec les promoteurs de nouveaux développements, de sorte que les nouveaux poteaux d'incendie sont dorénavant tous identifiés conformément aux standards établis. La Ville ne disposant pas des ressources pour mener à terme ce projet dans les délais impartis par le schéma, le conseil de la Ville a adressé une demande de report de cette action au ministre de la Sécurité publique, laquelle a été autorisée.	10%
B1.36	Informier régulièrement le SSI sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.	2011	2015	Les informations reçues du Service des travaux publics et du Service du génie sont toujours communiquées au personnel du service. En continu.	100%
B1.37	Appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1 500 l/min), telles que l'envoi de deux camions-citernes avec la force de frappe initiale.	2011	2015	L'acheminement des ressources programmées au système de répartition des appels 9-1-1 prévoit l'acheminement de deux camions-citernes dans les secteurs à faible alimentation en eau.	100%
B1.38	Proposer aux propriétaires des réseaux privés d'alimentation en eau de mettre en place un programme d'évaluation et d'entretien de leur réseau, en s'inspirant de la norme NFPA 291 et de transmettre l'information au Service de la sécurité incendie et à la Direction de l'environnement et des infrastructures de la Ville de Lévis.	2012	2012	Le Service des travaux publics assure annuellement la transmission à tous les propriétaires de poteaux d'incendie privés d'une lettre leur demandant d'effectuer les essais conformes à la norme NFPA 291. Les propriétaires doivent, par ailleurs, répondre en fournissant une attestation de la réalisation des travaux d'inspection nécessaires.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015
(actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie					
NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.39	Élaborer et appliquer un programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de manière à faciliter le ravitaillement des camions-citernes et les rendre accessibles en tout temps en s'inspirant de la norme NFPA 1142.	2014	2015	En attente d'un programme structuré d'entretien de la part du Service des travaux publics. Sur les dix citernes existantes, cinq seront conservées. De ces cinq, quatre ont été remplacées en 2014 (2) et deux en 2015 (2). La dernière citerne a été acquise en 2015 pour être installée ultérieurement.	80%
B1.40	S'assurer que les véhicules incendie des MRC limitrophes soient en mesure de communiquer avec le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.	2012	2012	Un inventaire des fréquences radio des municipalités limitrophes a été effectué. Dans les services où les fréquences radio ne sont pas harmonisées avec nos propres fréquences, une entente est intervenue à l'effet que la municipalité nous fournit une radio portative en cas d'intervention d'entraide.	100%
B1.41	Mettre à l'essai régulièrement les radios portatives tout comme les téléavertisseurs et s'assurer que leur nombre est suffisant.	2011	2015	Les téléavertisseurs font l'objet d'un test hebdomadaire. En entrant sur leur quart de travail, les pompiers s'assurent que leur radio est fonctionnelle. Quant aux radios entreposées dans la remorque, les pompiers de la caserne 3 en font une vérification à toutes les semaines. Enfin, une fois l'an, l'ensemble des radios du service fait l'objet d'une vérification par le fournisseur.	100%
B1.42	Assurer le maintien du centre des appels d'urgence 9-1-1 un service répondant à la majorité des critères de la norme NFPA 1221 et un service de répartition secondaire de qualité.	2011	2015	Le centre 9-1-1 est toujours en service.	100%
B1.43	Encourager les entreprises et les institutions présentes sur le territoire à avoir recours à des mesures ou mécanismes d'autoprotection comme : l'installation de systèmes fixes d'extinction ou de détection de l'incendie ou de transmission automatique de l'alerte au SSI ou la mise sur pied d'une brigade privée de pompiers ou avoir recours en permanence aux services d'une ressource qualifiée en prévention.	2013	2013	La documentation relative au plan de sécurité incendie destinée aux employeurs a été maintenue en ligne dans le site Internet de la Ville et depuis janvier 2014, un document à l'attention des propriétaires d'entreprises est remis à ces derniers lors des inspections du Programme d'inspection périodique des risques.	100%

PLAN D'AFFAIRES 2011-2015
(actualisé en janvier 2015)

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 5 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES (2015)	% de réalisation An 5
B1.44	Sensibiliser les employeurs sur le territoire de la ville de Lévis à l'égard des avantages d'avoir des ressources formées en sécurité incendie parmi leur personnel.	2012	2012	La documentation relative au plan de sécurité incendie destinée aux employeurs est maintenue en ligne dans le site Internet de la Ville et depuis janvier 2014, un document à l'attention des propriétaires d'entreprises est remis à ces derniers lors des inspections du Programme d'inspection périodique des risques.	100%
B1.45	Donner de la formation sur l'utilisation des extincteurs portatifs dans les entreprises et les institutions de la région.	2012	2012	Six formations structurées (avec plan de formation) ont été dispensées en entreprises et institutions en 2015.	100%
B1.46	En matière d'autres risques de sinistres, aucune action prévue au schéma si ce n'est le fait que de continuer à offrir les services existants.	2011	2015	Les services existants sont toujours offerts. Le dossier fait présentement l'objet d'une plainte à la CSST et d'un suivi régulier entre la Direction, le Syndicat et la CSST. Des mesures transitoires ont été mises en place; il faut cependant déterminer clairement l'offre de service et adopter les mesures conséquentes. Pour ce faire, un comité de travail a déposé ses recommandations au directeur.	100%
B1.47	Continuer la concertation avec les autres intervenants lors d'un appel d'urgence en maintenant en place les comités police/pompiers, Répartition/police/pompiers et Agence de santé et services sociaux/pompiers.	2011	2015	Le comité de concertation avec l'Agence de santé et services sociaux, le Service de police, la compagnie ambulancière, le centre 9-1-1, la centrale de répartition des appels santé créé en octobre 2011 est toujours en fonction. Le comité répartition/police/pompiers a également poursuivi ses activités tout au long de l'année 2014.	100%

Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance

Tableau A.1

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée			
Année prévue au PMO	Nb de visites à effectuer	Nb de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	6080	6038	99
An 2	6688	6816	102
An 3	6688	6912	103
An 4	7904	8342	106
An 5	7904	8363	106
Total:	35264	36471	103

Tableau A.2

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés			
Année prévue au PMO	Nb de bâtiments à inspecter	Nb de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	0
An 2	0	0	0
An 3	0	0	0
An 4	516	340	66
An 5	516	344	67
Total:	1032	684	66

Tableau A.3

Plans d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de plans d'intervention à réaliser	Nb de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	160	160	100
An 2	160	350	219
An 3	160	110	69
An 4	160	84	53
An 5	160	190	119
Total:	800	894	112

Tableau A.4

Formation des pompiers					
Année prévue au PMO	Nb de pompiers du SSI	Nb de pompiers non soumis à la réglementation (embaucher avant 1998)	Nb de pompiers devant être formés selon les exigences	Nb de pompiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	98		98	98	100
An 2	98		98	98	100
An 3	115		115	115	100
An 4	107		107	107	100
An 5	120		120	120	100

Tableau A.5

Formation des officiers					
Année prévue au PMO	Nb d'officiers du SSI	Nb d'officiers non soumis à la réglementation	Nb d'officiers devant être formés selon les exigences	Nb d'officiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	30		30	27	90
An 2	30		30	27	90
An 3	29		29	29	100
An 4	31		31	31	100
An 5	34		34	34	100

Tableau A.6

Essais et vérifications annuels des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle	Nb de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification annuelle	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	43	43	100
An 2	45	45	100
An 3	45	45	100
An 4	45	45	100
An 5	44	44	100

Tableau A.7

Attestation de performance des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de performance	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de performance	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	3	3	100
An 2	1	1	100
An 3	1	1	100
An 4	5	5	100
An 5	6	6	100

Tableau A.8

Attestation de conformité des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de conformité	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	n/a	n/a
An 2	0	n/a	n/a
An 3	0	n/a	n/a
An 4	0	n/a	n/a
An 5	0	n/a	n/a

Tableau A.9

Modification sur les véhicules d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une modification	Nb de véhicules qui ont fait l'objet d'une modification	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	n/a	n/a
An 2	0	n/a	n/a
An 3	0	n/a	n/a
An 4	0	n/a	n/a
An 5	0	n/a	n/a

Tableau A.10

Essai annuel des pompes portatives			
Année prévue au PMO	Nb de pompes portatives devant subir un essai annuel	Nb de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	7	7	100
An 2	0	0	n/a
An 3	5	5	100
An 4	5	5	100
An 5	5	5	100

Tableau A.15

Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie					
Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiments	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	2350	123	78	73	94
An 2	2176	113	92	81	88
An 3	2137	120	86	78	90
An 4	2167	108	80	77	96
An 5	2084	103	76	72	95